

voir et d'admirer comment on aime et comment on sert la très sainte Vierge, quand on est archevêque de Montréal. Leur pieuse curiosité aura été entièrement satisfaite, après avoir remarqué la manière simple et digne dont Monseigneur célébra la sainte messe.

Les Irlandais ont célébré lundi dernier la fête de leur patron, S. Patrice. L'église de Saint-Patrice, richement décorée aux couleurs de l'Irlande, était trop petite pour contenir la foule venue demander au Dieu de miséricorde et de justice de faire cesser les épreuves de la malheureuse Irlande.

Monseigneur de Montréal était au trône, assisté de M. J. U. Leclerc, prêtre assistant et de MM. P. de Foville, S.-S., et V. H. Marre, S.-S., comme diacres d'honneur.

La messe a été chantée par M. J. McCarthy, curé de St-Gabriel.

L'UNION SAINT-JOSEPH

C'est à l'église Saint-Joseph que cette année se sont rendus processionnellement les membres de l'Union saint-Joseph, afin d'assister à la grand'messe qu'ils font chanter tous les ans pour célébrer la fête de leur saint patron.

Monseigneur Fabre, qui se rappelle toujours avec bonheur avoir été le premier chapelain de la société, assistait au trône ayant M. le curé Sentenne comme prêtre assistant et MM. Brunet et Foubert comme diacres d'honneur. La messe a été chantée par M. Séguin, curé de Ste-Cunégonde.

M. l'abbé Martin, de l'archevêché, assistait comme maître des cérémonies.

Mgr l'Archevêque a fait le sermon ; Sa Grandeur a développé les pensées suivantes :

Il ne faut pas seulement être bon chrétien mais il faut aussi être bon citoyen, et pour cela, il faut pratiquer la charité envers le prochain, en lui tendant une main secourable dans tous ses besoins spirituels, intellectuels et corporels, en le conseillant, en l'éclairant et en lui donnant son temps, ses services et son argent ; il faut aussi bien remplir les devoirs de sa profession pour le plus grand bien de sa famille et de ses concitoyens, et enfin, savoir donner à la société le contingent de bien qu'elle est en droit d'attendre de chacun de ses membres.

Tous les électeurs, par exemple, doivent bien réfléchir et voter en conscience, chaque fois qu'on les consulte pour avoir leur suffrage, dans quelque occasion que ce soit, et tout spécialement quand il s'agit de donner sa signature en faveur de gens qui sollicitent le droit de licence.

Les sociétés de bienfaisance catholiques et la société Saint-Joseph qui fête son saint patron en ce jour facilite admirablement l'accomplissement de ces devoirs à ses membres.